

L'origine des inégalités, de Jean-Jacques Rousseau à Thomas Piketty

14 octobre 2019 Par [PIERRE SASSIER](#) Blog : [Le blog de PIERRE SASSIER](#)

Il y a plus de deux siècles, Jean-Jacques Rousseau écrivait un discours sur les inégalités. Le dernier livre de Thomas Piketty traite également de ce thème. La confrontation d'idées entre le philosophe et l'économiste montre qu'avec des approches très différentes, ils en arrivent à des conclusions similaires.



Pour répondre à la question "posée par l'Académie de Dijon *"Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes et si elle est autorisée par la loi naturelle"*", le philosophe ne disposait que de son immense érudition, avec de nombreuses références qui vont de l'antiquité à ses contemporains. L'économiste, en revanche, bénéficie d'une approche fondée sur les enseignements de l'Histoire, des sciences politiques et aussi de la littérature du 19ème siècle (Balzac, Jane Austin, mais aussi Chateaubriand et Lamartine). Il dispose aussi d'archives et d'outils statistiques pour en analyser les données et sa démonstration est aussi faite de graphiques tirés de ces données. L'analyse de l'un englobe l'Humanité dès son origine, celle de l'autre essentiellement la période moderne.

Ces différences d'approche étant relevées, on constate que la pensée du philosophe a influencé celle de l'économiste, car pour l'un comme pour l'autre, c'est la propriété qui est la source première des inégalités. Pour l'économiste, l'héritage joue un rôle primordial dans la transmission, voire l'amplification, de ces inégalités alors que le mot même n'apparaît qu'une seule fois dans le texte du philosophe. A tel point que Thomas Piketty appelle de ses vœux une "propriété sociale et temporaire" [qui reposerait sur deux piliers](#) : une plus forte implication des salariés dans la répartition du pouvoir, notamment dans les entreprises comme cela se passe dans certains pays, dont l'Allemagne.



(*"On peut partir de ces expériences historiques en donnant 50% du droit de vote aux salariés, et par ailleurs aller plus loin en plafonnant le droit de vote des gros actionnaires"*) et un impôt progressif sur la propriété dont le taux supérieur serait à 90% pour les multimilliardaires (*"La propriété temporaire, c'est le fait de dire qu'on ne peut pas accumuler indéfiniment des détentions avec des zéros qui s'accumulent : ça n'est pas utile pour la société"*).

Pour Rousseau, l'évolution de l'homme se fait entre un état de "pure nature" et l'état de socialisation que l'on connaissait de son temps. Certains ont voulu y voir [une évolution en quatre phases](#). Nous la décrivons ici comme une interprétation possible du discours Rousseauiste, bien que le philosophe ne l'ait jamais mentionnée explicitement dans son discours. Dans l'état de "pure nature", l'homme vit comme un animal sans relations avec ses semblables, ne reconnaissant même pas ses enfants, et donc avec une morale réduite à sa seule conservation, tirant de la nature qui l'entoure les ressources nécessaires pour sa subsistance. Cette vision a donné ultérieurement naissance à un mythe jamais exprimé par Rousseau, celui du "bon sauvage", qui traduit de façon très réductrice la vision selon laquelle l'évolution de l'homme aurait détérioré l'espèce, *"rendu un être méchant en le rendant sociable"* (page 42). **[pour l'édition de référence, ouvrir le lien en bas de page]**, il faut également mentionner que, pour Rousseau, l'état de pure nature n'est qu'une *"supposition"* [page 41], une fiction normative destinée à argumenter sur *"d'anciennes erreurs dont nul ne peut vérifier la réalité"*. Les mathématiciens appelleraient cela un postulat, duquel, comme dans le cas de celui d'Euclide, émane une construction logique. Il ne saurait par conséquent être la fondation d'une interprétation historique et ce qui suit fait également partie du domaine de l'hypothèse.

C'est le *"concours fortuit de plusieurs causes étrangères qui pouvaient ne jamais naître et sans lesquelles il [l'homme] fut resté dans sa condition primitive"* (page 42) qui met fin à cet état lorsque des circonstances particulières (par exemple cataclysmes naturels ou climatiques) rendent la nature moins généreuse. L'homme doit alors assurer sa survie en inventant le travail. C'est la phase où apparaissent des communautés humaines et familiales dans lesquelles l'égalité est encore la règle. C'est également la période où le développement des relations interhumaines favorise l'apparition et l'évolution du langage (page 47) : *"On conçoit qu'entre les hommes ainsi rapprochés et forcés de vivre ensemble, il dut se former un idiome commun plutôt qu'entre ceux qui erraient librement dans les forêts de la terre ferme"*.

Puis l'activité devient agriculture et artisanat, avec, en corollaire, la propriété privée et la répartition du travail (page 30), premier ressort des inégalités : *"Comment chacun pourra-t-il se résoudre à passer sa vie à un travail pénible ? [...] Comment cette situation pourra-t-elle porter les hommes à cultiver la terre tant qu'elle ne sera point partagée entre eux, c'est à dire tant que l'état de nature ne sera point anéanti ?"*.

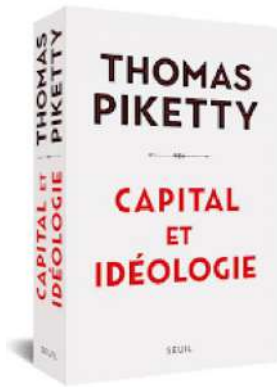
Enfin, la quatrième phase est l'époque de dispositions juridiques qui "*fixèrent pour jamais la loi de la propriété et de l'inégalité, d'une adroite usurpation firent un droit irrévocable et, pour le profit de quelques ambitieux, assujettirent désormais tout le genre humain au travail, à la servitude et à la misère*" (page 54). Car le pouvoir législatif, capté comme il l'est encore aujourd'hui par les classes dirigeantes, a abouti à des règles qui ont favorisé l'hyperconcentration de la propriété agricole en des mains qui n'étaient pas celles qui la travaillaient, comme, plus tard, la propriété industrielle entre les mains d'un petit nombre d'actionnaires qui ne faisaient rien d'autre que de jouer au casino boursier.

La phrase introductive de la deuxième partie du discours (page 44) est abondamment reprise par les exégètes de Rousseau : "*Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire "ceci est à moi" et trouva des gens assez simples pour le croire fut le vrai fondateur de la société civile*". D'emblée, le philosophe place au centre du débat la question de la propriété privée comme première cause des crimes, des guerres, de la misère et donc des inégalités qui en résultent : "*Que de crimes, de guerres, de meurtres et de misères n'eut point épargné au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant les fossés, eût crié à ses semblables : gardez-vous d'écouter cet imposteur, vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne*". Mentionnons au passage que l'on retrouve ultérieurement cette idée dans le discours de Jaurès lorsqu'il dit que "*le capitalisme (c'est à dire, selon Marx, la propriété des moyens de production) porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage*".

Rousseau parle des inégalités comme la conséquence de la structuration progressive de la société tendant vers une interdépendance des individus de plus en plus étroite (page 49) : "*Dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit*". A partir du moment où sont édictées des lois qui concentrent la propriété entre les mains d'un petit nombre, la société se stratifie en trois classes sociales (dénommées par Piketty sociétés "ternaires" ou "trifonctionnelles") chacune ayant une fonction définie dans la société : la guerre, la défense de la religion, la production agricole et artisanale. Du temps de Rousseau, la noblesse, le clergé et le tiers-état. Il faudrait y ajouter une quatrième "classe sociale", qui apparaît dans les plantations cotonnières ou sucrières du nouveau monde : les esclaves, qui sont eux-mêmes la propriété de leurs maîtres.

C'est à cette étape de l'évolution sociale [que débute l'analyse de Thomas Piketty](#), qui fait le constat que « *la structure des inégalités dans les sociétés ternaires anciennes est moins radicalement éloignée de celle en vigueur dans les sociétés modernes que ce que l'on imagine parfois* ». Malgré la révolution française - qui, pour Piketty est un échec - on assiste à une sacralisation de la propriété. A l'appui de cette allégation, il mentionne le fait paradoxal qu'au moment de l'abolition de l'esclavage, les gouvernements ont choisi d'indemniser les propriétaires esclavagistes plutôt que leurs victimes.

L'économiste note par ailleurs qu'en Grande Bretagne, cette indemnisation a grévé le budget et c'est finalement le "contribuable ordinaire" qui en a assumé la charge. Quant à la France, elle a exigé, sous menace militaire, le paiement par la république d'Haïti d'une dette arbitraire qui a fortement handicapé le développement économique du pays. On voit ici que sous couvert d'une mesure humanitaire, l'idolâtrie de la propriété a contribué à creuser les inégalités, dans le premier cas à l'intérieur même d'une société, dans le deuxième cas d'un pays à l'autre.



Le titre même du dernier ouvrage de Thomas Piketty annonce le rôle essentiel des idéologies dans la formation et la perpétuation des inégalités. Le mot est totalement absent dans le discours de Jean-Jacques Rousseau - et pour cause, il apparaît pour la première fois dans le langage près de 20 ans après la mort du philosophe. "Idéologie" est un terme que, dans nos esprits du 21ème siècle, les excès du communisme et du nazisme ont contribué à "péjoratif". Thomas Piketty en donne une définition positive : "*un ensemble d'idées et de discours à priori plausibles visant à décrire comment devrait se structurer la société*". Ces idées et discours ont un aspect multidimensionnel, englobant la question du régime politique et celle de la propriété, mais aussi d'autres aspects tels que l'éducation qui veille à la transmission du savoir et des valeurs et aussi le régime fiscal qui fournit ou non les ressources nécessaires aux différents niveaux de pouvoir d'un pays (états, région, communes, etc.), mais aussi aux associations citoyennes ou religieuses. Du temps de Jean-Jacques Rousseau, parmi les dimensions de l'idéologie, il y avait la monarchie de droit divin qui, après la révocation de l'édit de Nantes, permettait au monarque absolu d'imposer sa religion à ses sujets. Il y avait aussi la concentration des pouvoirs entre les mains du roi, le parlement n'étant rien d'autre qu'une chambre d'enregistrement et la justice un exercice par délégation royale, le régime de propriété hérité des temps féodaux où, déjà, les classes possédantes étaient nobiliaires et ecclésiastiques. L'accès à l'éducation était lui aussi inégalitaire car réservé aux nobles et aux bourgeois enrichis. La charge de l'impôt épargnait la noblesse et l'Église.

Sur ce dernier point, il y a bien eu des propositions de réforme : Vauban, en proposant un système fiscal qui mettait à contribution la noblesse ne s'est pas, on s'en doute, fait que des amis et cela lui a valu une disgrâce royale. Les tentatives de réforme de Louis XVI se sont, elles aussi, heurtées à l'opposition de la noblesse et le roi n'a pas pu ou n'a pas voulu passer outre à cette opposition.



L'idéologie sous laquelle nous vivons est le résultat d'une très lente maturation : malgré la nuit du 4 août qui a vu l'abolition des privilèges de la noblesse, la révolution n'a pas mis fin à la concentration des fortunes, cette fois-ci au profit de la finance et de l'industrie naissante. Sans doute les nombreux changements de régime politique (neuf tout au long du 19^{ème} siècle) ont-ils retardé la mise en place d'une idéologie qui permette une véritable réduction des inégalités. Car il faudra attendre la stabilité relative de la troisième république pour voir enfin apparaître, même de façon imparfaite, la séparation des pouvoirs théorisée par Montesquieu, l'accès du plus grand nombre à l'éducation grâce à l'école obligatoire de Jules Ferry, l'impôt progressif sur le revenu au début du 20^{ème} siècle, le droit de vote de tous les citoyens - hommes et femmes - et l'accès à la médecine pour le plus grand nombre mis en place par Ambroise Croizat en application du programme du CNR à la fin de la deuxième guerre mondiale. Au niveau mondial, les graphiques présentés dans l'introduction du livre de Piketty (espérance de vie à la naissance, taux d'alphabétisation, revenu moyen) montrent un progrès humain incontestable si l'on se réfère aux conditions de vie du temps de Jean-Jacques Rousseau, mais également une augmentation continue des inégalités, sous la forme de la part croissante des 10% les plus élevés dans la répartition des revenus.

L'ouvrage du philosophe et celui de l'économiste sont écrits avec des points de vue très différents et pour des lecteurs de cultures très différentes, mais à la question "*les inégalités sont-elles autorisées par la loi naturelle*", leur réponse est la même : celle du philosophe apparaît déjà dans la phrase de la page 44 du discours, citée plus haut : l'appropriation de la propriété n'est pas dans l'ordre naturel et les inégalités qui en résultent ne peuvent pas l'être non plus. En ce qui concerne l'économiste, ses graphiques introductifs démontrent une réduction sensible des inégalités aux États-Unis et en Europe entre 1945 et 1980 attribuée aux chocs des guerres mondiales, de la révolution bolchévique et de la crise de 1929. Cette période correspond également au moment où les taux marginaux de l'impôt sur le revenu ont été les plus élevés, montrant que la logique redistributive est également un facteur de réduction des inégalités. Mais le retour des politiques néo-libérales, ainsi que l'incapacité des coalitions sociales-démocrates à s'unir dans l'opposition, a inversé la tendance. Pour l'économiste aussi, aucune idéologie n'est gravée dans le marbre et les inégalités qui en résultent n'ont rien de naturel, mais dépendent uniquement de la conjoncture géopolitique.

Les références au texte de Jean-Jacques Rousseau se rapportent à un fichier pdf trouvé sur Internet, [ici en pièce jointe](#).